QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Notre Association invite ses adhérents à se préoccuper de leur santé, en particulier à discuter avec leur médecin traitant d'éventuelles contre-indications à la pratique de leurs activités sportives.

Le questionnaire de santé QS-SPORT ci-dessous, élaboré par le ministère des Sports, permet de vérifier si votre état de santé nécessite ou pas un nouvel avis médical.

Auto-Questionnaire de santé « QS-SPORT » (ministère des Sports – Cerfa n° 15699*01)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1/ Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2/ Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3/ Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4/ Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5/ Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6/ Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7/ Ressentez-vous une douleur, un manque de force, ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8/ Votre pratique sportive est-elle interrompue pour raisons de santé ?		
9/ Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre activité sportive ?		
** Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pensez néanmoins lors de votre prochaine visite chez votre médecin à lui parler de votre activité sportive.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions
Consultez un médecin et présentez-lui le questionnaire. Il vérifiera avec vous si votre état de santé est bien compatible avec la pratique sportive que vous envisagez. Vous ne remplirez votre bulletin d'adhésion qu'à l'issue de cette visite médicale.